

Avis public



AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

Conformément aux dispositions de l'article 146 de *la Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), un avis public est par les présentes donné que lors de la séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **mardi 6 décembre 2016, à 19 h**, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555, rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2017 sera adopté.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec,
ce 9 novembre 2016

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement